

ATTENTATS DE NICE I Un comité local d'aide aux victimes s'est réuni le 14 décembre 2020.

mercredi 23 décembre 2020, par [Thémis](#)

Jeudi 17 décembre 2020 se tenait un Comité Local d'aide aux Victimes (CLAV) consacré aux victimes du terrorisme dans le département des Alpes-Maritimes. Se sont réunis autour de cette instance, coprésidée par le préfet et le procureur de la République, tous les acteurs de l'aide aux victimes dont la FENVAC.

L'attentat à la basilique Notre-Dame de Nice du 29 octobre 2020 a fait l'objet des principales discussions. La mobilisation des forces de l'ordre et des services judiciaires étant au premier plan, l'association d'aide aux victimes Montjoye, soutenue par le Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV) du Ministère de la justice, est rapidement intervenue pour répondre aux premières questions s'étant posées aux familles des trois victimes décédées.

Quant aux victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet, toutes les associations de victimes ainsi que les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont été unanimes pour constater que les récents attentats ont réactivé des traumatismes psychologiques chez de nombreuses personnes, qui ne s'étaient parfois pas manifestés depuis 2016, dans une stratégie d'évitement du traumatisme. Ajoutés au confinement de la population en 2020, des troubles anxio-gènes ont refait apparition, nécessitant un accompagnement ou sa reprise.

En outre, les associations de victimes ont signalé auprès des services compétents que pour beaucoup de situations individuelles, les démarches indemnitaires ou de reconversions professionnelles ne sont pas clôturées.

Surtout, la demande a été formulée que le procès en devenir de l'attentat, prévu à Paris pour des raisons de sécurité, se tienne à Nice, et que dans le même temps une troisième réunion d'informations à partie civile ait lieu pour communiquer sur la fin prochaine de l'instruction judiciaire. Ces sollicitations, légitimes et compréhensibles, se heurtent à des difficultés d'organisations pratiques et budgétaires que ne devraient pas supporter des victimes déjà frappées par la perte d'un proche, d'une blessure ou d'un traumatisme.

Le CLAV a toutefois permis de souligner la continuité de la mobilisation des services publics dans la prise en charge sur le long terme des victimes des attentats dans les Alpes-Maritimes. Associations de victimes et d'aides aux victimes, justice, préfecture, département, Ville de Nice, Pôle Emploi, ARS, ONACVG, et bien d'autres acteurs poursuivent leur accompagnement, que les victimes se soient manifestées depuis l'attentat, ou qu'elles souhaitent le faire aujourd'hui.

La FENVAC constate encore presque quotidiennement les nécessités d'un accompagnement pour les victimes d'actes de terrorisme : nombreuses sont les demandes et les sollicitations, et sa mobilisation, sincère et solidaire, demeure encore parmi ses principaux objectifs.



Crédits photos : Libération.